

# Lettre d'information de la Mairie de Banon

Avril 2021



## Le mot de Madame le Maire

Encore une déception avec ce nouvel assaut de la Covid19 ! Nos activités sont bouleversées, voire arrêtées. A tous nous souhaitons du courage pour cette épreuve, espérant que les mesures prises nous permettent d'envisager un retour définitif à une vie normale.

### Le point sur l'hôpital

Le projet de l'EHPAD avance et nous continuons à faire entendre notre position sur le devenir de l'établissement. Nous avons été entendus par la direction de l'Hôpital de Manosque, l'ARS et nos responsables politiques. Nous avons insisté auprès de ces différents interlocuteurs pour obtenir des résultats positifs en termes de confort et de soins. Nous poursuivons ces dialogues pour que les prix payés par les usagers restent raisonnables et accessibles.

### Immeubles Usseglio : fin de l'histoire

Après la préemption, non motivée, exercée par la Mairie en 2013, il s'en est suivi 7 années de procédures juridiques qui arrivent à leur terme. A ma demande, appuyée par mes colistiers, l'avocat de la commune a travaillé sur un compromis pour sortir d'une impasse onéreuse pour les deux parties :

*« ... A ce stade, la commune se trouve toujours en possession de l'ensemble immobilier pour lequel elle se trouve dans l'incapacité tant de recouvrer le prix d'acquisition que d'envisager de contracter en vue de la production de revenus, alors même qu'elle assume la charge de l'emprunt... et que les preneurs sont résolus à faire appel au jugement du Juge de l'expropriation... » (Me Neveu, octobre 2020)*

Ce compromis stipule que la vente sera faite à Mme et M. Fredianelli au prix de 275.000 €. Rendez-vous est pris le 22 avril 2021 chez Me Boulnois Derien pour la signature de la vente et la clôture de cette affaire.

Vous trouverez dans cette lettre d'informations des articles relatifs aux actions en cours : celles-ci sont réalisées avec des membres des commissions municipales et extra-municipales, et aussi avec le support des personnels administratifs et techniques de la Mairie lesquels poursuivent le fonctionnement courant de la Mairie. Que tous soient remerciés.

Michèle Moutte



## Projet de micro-crèche



Après études, il apparaît que la 'micro-crèche' est la meilleure solution pour Banon. C'est une structure privée et autogérée, dans notre cas, par l'association : « L'Envol des Tribus ». Dans ce projet, nous bénéficions de la compétence de Julie Soubeyrand qui a déjà créé une micro-crèche à Monteux.

La micro-crèche accueillera un maximum de 12 enfants de 10 semaines à 4 ans, avec des horaires atypiques, et des enfants éventuellement en situation de handicap.

Plusieurs outils pédagogiques permettront de s'adapter à l'évolution de chaque enfant. Une attention particulière sera portée aux liens intergénérationnels en favorisant des activités animées avec des personnes âgées.

Ce projet permettra la création de 3 à 5 emplois : Référent.e technique, Educateur/trice spécialisé.e, Auxiliaire de puériculture.

Ce projet demande l'accord de tous : municipalité, communauté de communes, CAF et PMI. Pas de demande de financement à la commune car son fonctionnement est viable sans autre partenaire financier que la CAF. Seul soutien demandé : une aide dans la recherche d'un local adapté.

L'ouverture de la micro-crèche « La Tribu des Toucans » à Banon permettra d'améliorer la qualité de vie des familles (réduction de la fatigue, du stress et des coûts de transport) et renforcera l'attractivité de notre commune.

*Infos auprès de la Commission extra communale Vie sociale-Solidarités.*

## Avancement des chantiers

### Pont du Largue

Les travaux sont très avancés, la route est coupée depuis plusieurs semaines. Elle sera rendue disponible début mai. A la fin du chantier, pose de l'enrobé sur le pont, on en profitera pour reprendre plusieurs tronçons de la chaussée entre le pont et le hameau.



### N.D. des Anges

A l'extérieur, les murs ont été réparés et les pierres jointoyées, les supports des deux statues sont réparés. Il reste à refaire un enduit à la chaux sur l'ensemble des façades.

A l'intérieur, la réparation des statues est en cours. La reprise des murs et voutes est très avancée, les reprises sur les fresques se poursuivent.

Les vitraux sont en cours de préparation et pourraient être posés avant la fin mai.

Fin du chantier prévue fin mai/début juin en fonction des conditions climatiques.



### Déchèterie

Certains habitués peuvent se rendre compte de l'avancement du chantier et bravo à Johan qui arrive à gérer ses bennes au milieu du va-et-vient des engins de travaux !

La première étape risque d'être retardée, l'entreprise qui réalise les garde-corps est durement touchée par l'épidémie de Covid.

On espère un retour à un fonctionnement normal vers le milieu du mois de juin.

### Problèmes de murs

Chemin du Valat. Montée Chanoine Arioste : dans les deux cas, les diagnostics ont été faits en profondeur et, au vu des devis, les demandes de subvention ont été effectuées (DETR et Fodac). Les travaux débiteront dès confirmation du virement de ces subventions.

## Petites Villes de Demain

La Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain est prête et sera signée par les différentes parties concernées après consultation auprès de la Mairie, du Conseil Communautaire et de la Préfecture.

Le Chef de projet est en cours de recrutement, sa rémunération sera prise en charge à 75% par l'état, le solde pourrait être partagé entre la Mairie et la Communauté de Communes.

### Pour quoi faire ?

Apporter une aide dans la construction des projets permettant d'améliorer les conditions de vie dans le village et de conserver une attractivité forte pour de nouveaux arrivants :

- *Mise en place d'une crèche*
- *Réhabilitation de bâtiments inoccupés*
- *Préparation d'un écoquartier*
- *Plan de circulation dans le village*
- *Création d'un espace ludico-sportif*
- *Promotion des commerces par la mise en place d'outils numériques*
- ...

Au-delà de cette aide dans la gestion des projets, il faudra étudier les offres d'aides et de subventions proposées par l'État à travers les différents dispositifs du plan de relance. De nombreuses solutions d'aides sont proposées. Il faudra vérifier leur pertinence, les critères d'affectation et constituer les dossiers de demandes.

#### UN APPORT EN COMPÉTENCES POUR CONCEVOIR ET PILOTER LE PROJET

Subvention d'un poste de chef de projet.  
Financement d'études et d'ingénierie.  
Accès à des formations pour les élus et leurs services.

#### UN RÉSEAU POUR S'INSPIRER ET AFFINER SES IDÉES

Le club des petites villes : événements, outils, retours d'expérience, partages entre élus.  
Financement de diagnostics et d'études.  
Et pour les communes volontaires, des projets de recherche-action.



#### DES IMPACTS APPRÉCIÉS ET VALORISÉS

Valorisation et communication des actions réalisées et de la transformation du territoire à l'échelle locale et nationale.  
Appui pour mesurer l'impact du projet sur le territoire.

#### DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Accès à la liste des aides financières disponibles.  
Aide pour passer les marchés publics et trouver des porteurs de solutions.  
Information et appui pour répondre aux appels à projets.  
Leviers du plan de relance.

## Deux initiatives pour une alimentation saine

La commission extra-municipale Alimentation Agriculture travaille actuellement sur 2 projets :

### La cantine scolaire

S'appuyant sur la loi EGALIM, l'objectif est de proposer aux enfants des produits locaux, bio et de saison, en les accompagnant par une action éducative, notamment sur la consommation des légumes, et de les sensibiliser à la limitation du gaspillage alimentaire tout en améliorant la qualité gustative des repas.

Nous avons rencontré le cuisinier, l'intendante et la principale du collège qui sont ouverts à toutes propositions en nous indiquant les enjeux :

- Pas plus de 2€ par repas et par enfant,
- Personnel limité (le cuisinier + une aide le matin) pour environ 200 repas par jour.
- Et la nécessité d'améliorer les équipements (four, robot, ...).

La commission propose, dès maintenant, de passer en bio le repas végétarien hebdomadaire, d'aider à l'approvisionnement en produits bio et de donner des idées de menus simples, sains et bons n'entraînant pas de surcoût. Par ailleurs des actions pédagogiques seront proposées aux enfants et une formation est à rechercher pour le cuisinier (rapprochement avec l'association « les pieds dans le plat »).

Toutes ces actions nécessitent des rencontres qui s'avèrent compliquées avec la crise sanitaire.

### Un magasin coopératif

Création d'une épicerie, d'une « cantine » et d'un accueil de type associatif :

- Dans un lieu d'échanges convivial et proche du centre,
- Proposant aux consommateurs et à la restauration collective une alimentation de qualité essentiellement bio et locale à des prix justes,
- Favorisant l'économie et l'agriculture locale.

Le projet est avancé sur le plan administratif, un local reste à aménager. Prévision d'ouverture : si possible avant l'été.

## Assistance pour la gestion de notre patrimoine



L'association **Logiah**, spécialisée dans les activités d'ingénierie sociale, financière et technique dans le domaine de l'amélioration de l'habitat, a été retenue pour soutenir localement le programme LEADER qui finance les actions de développement de l'économie rurale, de création d'emplois et de contribution à la transition écologique.

Vous êtes propriétaire bailleur ? Dans le cadre de ce projet européen, Logiah vous propose un accompagnement pour :

- Réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement en s'appuyant sur les prescriptions et financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et autres financeurs le cas échéant ;
- Gérer votre bien en vous faisant bénéficier d'avantages fiscaux (abattement fiscal de 85% en cas de conventionnement) et d'une assurance gratuite face aux risques d'impayés et de dégradations locatives.

Dépliant disponible en Mairie, via la page Facebook (Commune de Banon) et sur le site Internet de la Mairie